AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-6-77433088

PUBLICATION PÉRIODIQUE 536 AD

EDITION STATION ILE DE FRANCE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL

50 FRS

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/ BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 72 - 13 JUIN 1977.

CULTURES FRUITIERES.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES :

* En secteurs chauds et urbains, les sorties en cages ont été notables du 29/5 au 4/6. Après une baisse sensible, elles remontent à compter du 7/6. Des éclosions larvaires, peu importantes vont débuter le 12/6. Elles deviendront plus sérieuses à partir du 16/6. Pour les vergers correspondants, un premier traitement est nécessaire dès réception du bulletin.
* En secteurs froids, les sorties n'ont commencé que le 8/6, les toutes premières éclosions ne se produiront qu'après le 20. Un traitement n'est donc pas justifié avant cette date.
* Dans les autres secteurs, les émergences ont été irrégulières du 29/5 au 6/6 et ont sensiblement augmenté le 7. Les éclosions larvaires seront notables à partir du 20/6 et un traitement devra être réalisé.

Dans toute la Circonscription, les faibles prévisions de récolte (surtout pour les Pommiers) nécessitent une protection soignée contre le Carpocapse.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : Les projections d'ascospores sont pratiquement terminées. Il n'y a donc plus à craindre de contaminations par ces organes, les dernières ayant pu se produire du 6 au 10/6. La sortie de taches correspondantesest à prévoir à partir du 20. Pour éviter toute surprise, il est préférable en vergers actuellement sains, d'assurer la protection jusqu'aux premiers jours de Juillet.
En vergers attaqués, la lutte anti-tavelure est à poursuivre jusqu'à la récolte.

OIDIUM DU POMMIER : Des attaques sur fruits sont visibles. La protection des variétés sensibles doit être renouvelée.

PSYLLES : Les populations de ce ravageur semblent maitrisées.De nouvelles pontes ont été déposées mais elles sont peu importantes.

ACARIENS : Panonychus ulmi (Araignées rouges) - En vergers infestés, les pontes d'été sont plus nombreuses et les éclosions larvaires ont commencé. L'activité de ces ravageurs est à surveiller.

PUCERONS : Les attaques du P. vert du Pêcher sont terminées, celles du P. cendré du Pommier et du P. cendré du Poirier se poursuivent.

GRANDES CULTURES

POMMES DE TERRE :

* Mildiou : A ce jour, aucune tache n'a été décelée tant sur les tas de déchets que sur les repousses. Cependant, les pluies importantes du 5 au 10/6 qui se sont succédées à intervalles rapprochés ont pu créer dans les situations les plus favorables (végétation, exposition, sol, environnement...) des conditions propices aux contaminations. Les taches correspondantes devraient apparaître dans le milieu de cette semaine. Dans ces secteurs, un premier traitement est à réaliser dès réception de ce bulletin. Dans les autres secteurs, il y a lieu d'être vigilant et de surveiller attentivement les cultures.

CONCOURS MILDIOU : Comme chaque année, la Station organise un Concours pour la détection des premières taches de Mildiou, qu'elle qu'en soit l'origine : tas de déchets, repousses, cultures. Cette surveillance pourra débuter dès le 15 Juin. Les échantillons insérés entre deux feuilles de buvard légèrement humide (proscrire l'emballage plastique) devront être obligatoirement accompagnés des renseignements suivants : origine, importance de l'attaque. Dans le cas de dégâts en cultures : variétés, date de plantation et de levée, emplacement des taches sur le ou les pieds attaqués. Adresser ces échantillons à la Station d'Avertissements en Franchise Postale.

* Doryphore : Les premières éclosions ont commencé. Localement, les pontes sont assez nombreuses. Un traitement est à réaliser lorsque les larves ont atteint la grosseur d'un grain de blé. Nous rappelons que la lutte contre ce ravageur est obligatoire.

BETTERAVES :

* Pucerons : Dans certaines cultures du Centre de la Seine et Marne, les populations de P. noirs sont nombreuses (1 colonie par pied) et ont dépassé le seuil d'intervention. Il convient de suivre attentivement l'importance des infestations au niveau de chaque parcelle.

CEREALES :

* Stades : -Orges d'hiver = Fin floraison 10-5-4
-Blés d'hiver = Début à fin floraison 10-5-1 à 10-5-3
-Céréales de printemps = Fin gonflement à mi-épiaison 9 à 10-1

* Maladies :-Septoriose du blé : cette maladie a légèrement progressé surtout en Seine & Marne. Dans la plupart des cas, l'importance des attaques reste limitée mais dans de rares parcelles la Septoriose est présente sur épis.

-Oïdium : Dans 80 % des cultures infestées (blé d'hiver ou orge de printemps) la maladie a atteint l'avant dernière feuille, par contre, le nombre de pustules est faible sur la dernière.

-Rouille jaune : De nouveaux foyers nous sont signalés en Seine & Marne dans les régions de COULOMMIERS sur la variété Joss et de PROVINS sur la variété Lutin ainsi que dans les Yvelines : région de LONGNES également sur Lutin. Dans ce dernier département, les foyers de MONTFORT L'AMAURY et RAMBOUILLET sur la variété Clément sont en extension malgré l'application de Fongicides spécifiques. L'évolution de toutes ces maladies et de la dernière en particulier est à surveiller très attentivement.

* Ravageurs : - Cnéphasia : Localement, les dégâts sur épis sont importants : Essonne, région d'ETRECHY. Mais le stade d'intervention possible est dépassé.

- Agromyzas : La plupart des larves ont quitté les mines. Aucun traitement n'est plus justifié.

- Pucerons : Ces ravageurs sont présents dans la quasi totalité des parcelles de blé de la Circonscription. Cependant, l'importance des populations est très variable suivant les secteurs, et d'une parcelle à l'autre dans un même secteur. La situation peut ainsi se résumer :

- Sud de la Seine et Marne et de l'Essonne : 25 % des parcelles ont dépassé le seuil d'intervention; les autres sont au seuil d'alerte 1 épi sur 2 colonisés.
- Autres Secteurs : Pour : 5 % des parcelles, le seuil d'intervention est atteint ou dépassé
30 % seuil d'alerte
65 % début de colonisation : présence d'ailés et de petites colonies sur feuilles.

Les conditions climatiques de la semaine passée (fortes précipitations) ont été défavorables à une multiplication rapide des pucerons. Un contrôle quotidien de l'évolution de ces ravageurs est à réaliser si le temps plus chaud persiste. Nous rappelons qu'un traitement ne se justifie que dès que l'on dépasse 15 pucerons par épis et que les populations sont en croissance rapide (double en 5 jours ou triple en 8 jours). Dans la pratique, ce seuil correspond à 2 épis sur 3 colonisés par des pucerons.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire,
H. SIMON.